



Augmentations au « mérite » : nous n'avons pas mérité ça !

Le 7 février 2008

Retrouvez toutes ces infos et d'autres sur : www.cgt-gems.fr

Depuis 2004, chaque année, entre 71 et 75% des Ingénieurs, Cadres et échelons V.2 et V.3 ont une augmentation de salaire inférieure à la moyenne de leur catégorie.

	nb salariés ayant eu une augmentation < à la moyenne de leur catégorie	dont salariés n'ayant pas eu d'augmentation du tout	augmentation moyenne de la catégorie	effectif de la catégorie	% salariés ayant eu une augmentation < à la moyenne de leur catégorie	dont % salariés n'ayant pas eu d'augmentation du tout, par rapport à l'effectif de leur catégorie
V.2	49	1	3,70%	77	63,64%	1,30%
V.3	78	3	4,52%	102	76,47%	2,94%
I&C	1082	86	4,41%	1427	75,82%	6,03%
TOTAL 2007	1209	90		1606	75,28%	10,27%
V.2	50	1	3,85%	75	66,67%	1,33%
V.3	72	2	3,13%	93	77,42%	2,15%
I&C	1035	163	3,83%	1413	73,25%	11,54%
TOTAL 2006	1157	166		1581	73,18%	15,02%
V.2	38	4	3,85%	69	55,07%	5,80%
V.3	65	6	3,13%	105	61,90%	5,71%
I&C	1068	189	3,52%	1376	77,62%	13,74%
TOTAL 2005	1171	199		1550	75,55%	25,25%
V.2	55	4	2,84%	68	80,88%	5,88%
V.3	80	5	2,26%	101	79,21%	4,95%
I&C	967	175	3,64%	1374	70,38%	12,74%
TOTAL 2004	1102	184		1543	71,42%	23,57%

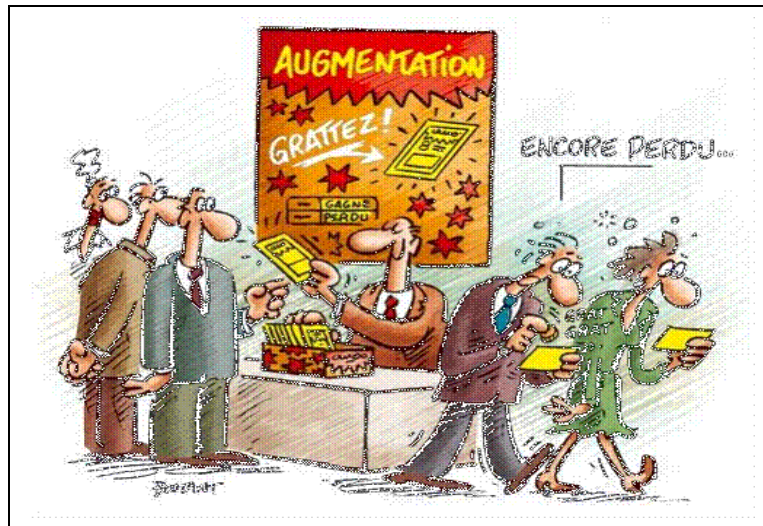
Or c'est précisément en 2004 que la Direction a décidé d'abandonner le système de quotas de notation forcés, suite aux remous occasionnés par l'affaire IBM.

Les Délégués du Personnel CGT, préalablement à la publication de ces chiffres, avaient déjà été interpellés par un certain nombre de salariés qui estimaient que leur augmentation (ou absence d'augmentation) représentait une sanction injustifiée.

Les chiffres ci-dessus semblent leur donner raison et nous amènent à nous poser les questions suivantes :

1. Qu'est-ce qui est réellement évalué lors des entretiens individuels d'évaluation ?
2. Qu'est-ce qui justifie une telle différence de traitement entre collègues en situation de travail identique ?
3. Les quotas de notation forcés ont-ils bien été abandonnés par la Direction en 2004 comme celle-ci l'affirme ?

Venez en débattre avec nous le vendredi 8 février au local syndical CGT à partir de 13 heures.



90 salariés sans augmentation en 2007, c'est 90 de trop !

Rappel des revendications défendues par la CGT :

Parce que l'augmentation du coût de la vie touche tout le monde ;
Parce que le salaire n'est ni une récompense, ni une sanction, nous demandons :

- ▶ 10% d'augmentation générale pour tous incluant :
 - l'évolution du coût de la vie
 - les gains de productivité
 - un rattrapage du pouvoir d'achat lié aux pertes des années passées

- ▶ Une grille unique sur la base du SMIC à 1500€ (coeff 200)